



INAMI

Prescription de médicaments

Quel est le délai de validité ?
Regardez au bas de votre prescription.



Les délais de délivrance et de remboursement d'un médicament sont harmonisés. Vous avez donc, par défaut, 3 mois maximum pour utiliser votre prescription.

Attention : il y a certaines exceptions à ce délai, vérifiez votre prescription.

www.inami.be
www.masante.belgique.be

.be